

Les femmes restent minoritaires dans la filière numérique française

À l'occasion du lancement de **Femmes du Numérique**, une commission de la chambre professionnelle des métiers du secteur, Syntec Numérique, a rendu publique une [enquête](#) sur la part des femmes dans la filière.

Le constat est sans appel : les femmes sont sous-représentées au sein des effectifs des entreprises membres de l'organisation, et ce malgré « *les efforts accomplis dans le secteur informatique pour favoriser l'égalité professionnelle* », observent les auteurs de l'enquête. Celle-ci a été menée par le biais d'entretiens en ligne, d'octobre à novembre 2011, auprès de 42 sociétés* membres des trois collèges du Syntec Numérique (67 % dans le conseil/services, 26 % dans l'édition de logiciels et 7 % dans les technologies).

25 % des professionnels du numérique sont des femmes

Alors que les femmes représentent 48 % de la population active en France, d'après l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE), elles constituent en moyenne 25 % des effectifs de la filière numérique française. Par ailleurs, plus le niveau hiérarchique est élevé, moins les femmes sont présentes.

En outre, la gent féminine représente 27 % des effectifs d'employés et techniciens du secteur, 24 % des équipes d'ingénieurs, consultants et cadres intermédiaires et 19 % des cadres dirigeants. Ces chiffres valables pour la période 2010-2011, restent similaires à ceux relevés pour l'année 2008 par l'Observatoire des métiers ([Étude sur l'égalité professionnelle hommes/femmes dans la branche informatique](#), OPIIEC/PollenConseil, novembre 2009).

Le bât blesse au niveau des embauches et des rémunérations

En 2010, toutes catégories confondues (services informatiques, édition de logiciels, technologies de l'information), seuls 22 % des embauches dans la filière ont concerné les femmes. Cette proportion est en légère baisse par rapport aux chiffres 2008 communiqués par l'OPIIEC.

Des efforts doivent donc être poursuivis au niveau des embauches (pour 57 % des entreprises interrogées) et des niveaux de rémunération (55 %) afin de favoriser l'égalité femmes/hommes dans la filière numérique. Viennent ensuite : l'articulation entre l'activité professionnelle et l'exercice de la responsabilité familiale (45 %), la formation (40 %) et la promotion professionnelle (33 %).

Quant à l'écart des rémunérations entre femmes et hommes, il existe « *quelle que soit la catégorie socioprofessionnelle concernée (et) s'accroît avec le niveau hiérarchique occupé.* » Cet écart est en moyenne de 6 % pour les employés du secteur, il passe à 10 % pour les ingénieurs et atteint la proportion choquante de 37 % pour les cadres dirigeants.

Enfin, en 2010, seuls 23 % des promotions au sein des entreprises membres de Syntec Numérique

ont concerné des femmes. De plus, le temps partiel dans la filière les concerne essentiellement (à 91 % dans la catégorie employés et techniciens, à 74 % pour les ingénieurs, cadres et consultants).

Application du décret en faveur de l'égalité professionnelle

La mise en place du [décret](#) du 7 juillet 2011 en faveur de l'égalité professionnelle entre femmes et hommes va-t-elle changer la donne ? Bien que 80 % des entreprises interrogées aient déclaré travailler à la mise en place de mesures favorisant cette égalité, seuls 12 % d'entre elles ont indiqué avoir effectivement engagé des actions en ce sens. Toutefois, seule une société sur deux aurait fixé des objectifs de progression via un accord collectif ou un plan d'action.

*Accenture Technology Solutions, Aareon France, Abakus, Acxiom, Afg Lille, Afnic, Asys, Ausy, Capgemini France, Cisco Systems France, Claranet, Cogitis, Computacenter, D2X Expertise, DARVA, Econocom, Gfi Informatique, IBM France, Imatechnologies, Invivoo, Irium, KPDP Consulting, Lefebvre Software, Logica, Login Sa, Medysys, MGI Consultants, Micropole, NETIA, Nexeo Consulting, Nextiraone, On-X, Open, Oracle France, SAP Labs, Scalagent Dt, Sigma Informatique, Si-Logism, Software Ag, Sogeti, Spie Communications et Tech'advantage.